

Lexique concernant la science informatique

Algorithme : ensemble de règles et d'instructions qui permettent de réaliser une séquence d'opérations pour résoudre un problème. Il peut être traduit en programme exécutable par un ordinateur. *Sources : réf 4*

Algorithme : est un enchaînement d'actions, dans un certain ordre, qui chacune a un effet, et dont l'exécution complète permet de résoudre un problème *Sources : Pierre Tchounikine Université Grenoble-Alpes*

Code : texte écrit dans un langage de programmation spécifique qui donne les instructions à la machine. *Sources : réf 1*

Compilateur : programme informatique qui lit le langage de programmation et qui le transforme en un « exécutable », c'est à dire en une suite de 0 et d 1 compréhensible par la machine. *Sources : réf 1*

Environnement informatique : serveurs, poste de travail, terminaux, réseaux, périphériques, logiciels. *Sources : réf 2*

Informatique : science du traitement rationnel de l'information par des machines automatiques comme des ordinateurs ou des téléphones mobiles. *Sources : réf 3*

Langage (de programmation) : notation conventionnelle permettant de définir la structure de données qui seront manipulées par la machine, mais aussi d'indiquer de quelle manière ces données doivent être manipulées. Il existe de nombreux langages répondant à des besoins différents : créer des pages web, développer des applications pour smartphone.... Chacun de ces langages est construit à partir d'une grammaire incluant des symboles, un vocabulaire et des règles de syntaxe. *Sources : réf 3*

Langage compilé : langage pour lequel l'ensemble des instructions sont d'abord traduites par un compilateur, à partir du code source vers le langage machine, avant d'être exécutées directement par le circuit électronique effectuant les opérations logiques. *Sources : réf 1*

Programmation : ensemble des activités permettant l'écriture de programmes informatiques. C'est une succession d'instructions exécutables par des machines automatiques comme des ordinateurs ou des smartphones. *Sources : réf 1*

Serveur : dispositif informatique matériel (comme un disque dur) ou logiciel qui permet notamment le stockage de données, l'accès aux informations du web, le partage d'imprimantes... *Sources : réf 1*

Sources : réf 1 Courrier International n°1298 du 17 au 23 septembre 2015 La tour de Babel n'est pas près de s'effondrer page 45

Sources : réf 2 projet de programmes 2015 cycle 4 technologie page 353

Sources : réf 3 Courrier International n°1295 du 27 août au 2 septembre 2015 Les enfants du code page 33

Sources : réf 4 Courrier International n°1299 du 24 août au 30 septembre 2015 Les enfants du code page 45